

Nous pensons que la Société canadienne de commerce tirera sa force de la vigueur de ses activités à l'étranger. Nous ne pouvons donc trop insister sur la nécessité pour la Société d'y accorder la priorité absolue. Nous recommandons que:

**La Société canadienne de commerce accorde la priorité absolue au lancement d'activités dans certaines régions où les marchés sont en expansion.**

Pour nous, cette recommandation comporte deux volets. La société doit aller immédiatement de l'avant et affirmer sa présence sur les marchés qu'elle compte desservir. Elle commettrait une erreur en consacrant ses premiers efforts à l'organisation et l'approvisionnement du marché intérieur. Les ventes seront réalisées sur les marchés étrangers; il est donc essentiel que la société consolide dès le départ ses compétences sur ces marchés pour en comprendre les exigences et voir comment la gamme des produits canadiens peut y être mise en marché et livrée en conséquence. Nous voulons insister sur le fait que la société doit s'orienter avant tout vers les marchés naissants qui offrent de bonnes possibilités et où, à l'heure actuelle, les entreprises canadiennes ne sont pas suffisamment représentées.

Nous ne voulons pas éliminer en soi les marchés européens et américains. Dans certains cas, la société peut constituer le meilleur moyen d'y réali-

ser des affaires. Néanmoins, nos exportations actuelles misent fortement sur ces marchés traditionnels; dans le contexte actuel du commerce international, il est plus difficile d'y réussir. La Société canadienne de commerce ne pourra offrir des avantages importants aux entreprises canadiennes et améliorer notre performance à l'exportation que si elle permet d'ouvrir de nouveaux circuits commerciaux susceptibles d'élargir nos horizons en matière d'exportation.

Nous espérons que la société tirera parti des atouts que possède actuellement le commerce canadien dans chacune de ces régions. Dans certains marchés, il peut ne pas exister une base d'implantation assez solide pour supporter de vigoureuses activités d'exportation. Les sociétés déjà implantées et la Société canadienne de commerce pourraient avoir intérêt à s'unir pour conquérir un marché.

Une chose est certaine: notre performance à l'exportation souffre du fait que le Canada n'a pas engagé autant de ressources que ses concurrents sur les marchés d'exportation. Une augmentation de la concurrence entre Canadiens à l'étranger nous préoccupe donc moins que le désir d'améliorer la capacité de concurrence de nos entreprises sur les marchés internationaux. Nous estimons que la société apportera une contribution essentielle à la réalisation de cet objectif.